



ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR  
DE LA LIÈVRE DE GATINEAU

---

**Procédure d'inscription 2019-2020**

***LES INSCRIPTIONS SE FONT SEULEMENT EN LIGNE ET SONT PAYABLES PAR CARTE DE CRÉDIT UNIQUEMENT.***

**POUR OBTENIR LE RABAIS DE PLUSIEURS ENFANTS, ILS DOIVENT OBLIGATOIREMENT ÊTRE TOUS INSCRITS EN MÊME TEMPS.**

*Si vous ne le faites pas en même temps, il sera IMPOSSIBLE d'obtenir le rabais. Le rabais s'applique seulement à la caisse de sortie.*

**Vous devez lire le code d'éthique disponible sur notre site internet.**

- 1) Les inscriptions en ligne débutent le 1<sup>er</sup> mai 2019 et se terminent le 30 juin pour le tarif spécial.
- 2) **Pour les nouveaux joueurs :** Afin de procéder à l'inscription, vous devez envoyer un courriel au registraire au courriel suivant : [registraire@ahmlg.ca](mailto:registraire@ahmlg.ca), en mentionnant le nom complet du joueur, la date de naissance, ainsi que son adresse postale (svp inclure 2 preuves de résidence et une copie de la carte d'assurance maladie, tous les documents doivent être en PDF, les photos ne sont pas acceptées).

Notez que nous acceptons les joueurs provenant des secteurs de Buckingham, Masson-Angers, L'Ange-Gardien, Salette, Val-des-Bois et les joueurs de la Petite-Nation voulant jouer double lettre.

Vous recevrez par la suite un avis par courriel et vous pourrez procéder à l'inscription en ligne.

**Preuves de résidence acceptées :**

- Document notariés de l'achat;
- Compte d'Hydro-Québec;
- Compte de Vidéotron;
- Compte de Bell Canada;
- Confirmation de changement d'adresse de Revenu Canada ou Revenu Québec;
- Avis de cotisation

3) Le tarif d'inscription est majoré à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019. Il est aussi important de se rappeler qu'en cas de problème, vous devez nous contacter avant cette date, soit par courriel au registraire ([registraire@ahmlq.ca](mailto:registraire@ahmlq.ca)).

4) À partir du 1<sup>er</sup> juillet, le nouveau tarif sera en vigueur.

**Questions et réponses**

**Quels sont les frais d'inscriptions?**

<b>COÛT D'INSCRIPTION</b>	
<b><u>Du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin 2019</u></b>	
ENFANT PRÉ-NOVICE 1-2 (MAGH 0,1 et 2)	Gratuit
1 <sup>e</sup> ENFANT	250,00\$
2 <sup>e</sup> ENFANT	180,00\$
CHAQUE ENFANT ADDITIONNEL	170,00\$

<b>COÛT D'INSCRIPTION</b>	
<b><u>Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2019</u></b>	
ENFANT PRÉ-NOVICE 1-2 (MAGH 0,1 et 2)	Gratuit
1 <sup>e</sup> ENFANT (à l'exception de Juvénile /250,00\$)	400,00\$
2 <sup>e</sup> ENFANT	250,00\$
CHAQUE ENFANT ADDITIONNEL	225,00\$

Après le **31 août**, les inscriptions seront placées sur la **liste d'attente**. Si une place est disponible, le coût sera majoré à **450\$** par joueur, à l'exception des catégories Pré-novice 1 et 2 (MAGH 0, 1 et 2), le coût d'inscription est gratuit.

Pour les joueurs de niveau **Juvénile** : le tarif est de 250,00\$ et vous avez jusqu'au **20 septembre 2019** pour vous inscrire (aucun tarif majoré).

### **Quand aurons-nous des nouvelles du début de saison?**

Veillez surveiller le site de l'AHMLG à <http://www.ahmlg.ca>, nous afficherons l'information. Aucun appel ou courriel ne sera envoyé.

### **Est-ce que l'adresse de résidence du joueur/joueuse est vérifiée?**

Oui. Il est du devoir du parent de nous fournir l'adresse légale. Toute fausse déclaration amènera l'exclusion du joueur sans remboursement.

### **Est-ce que l'inscription garantie une place de joueur pour la saison à venir?**

Oui, si les dates sont respectées.

### **Est-ce possible d'obtenir un remboursement suite à mon inscription?**

Selon le moment de la saison, les frais pourraient être remboursés en tout ou en partie.

La politique de remboursement se trouve sur le site de l'AHMLG, dans le *Guide administratif*.

### **Je n'ai pas de carte de crédit, que faire?**

Vous pouvez vous présenter au bureau de poste et vous procurer une carte de crédit prépayée, tout le monde y a accès.

## **AUTRES INFORMATIONS**

Prévoir des coûts supplémentaires maximum obligatoires pour la cotisation d'équipe. Ces renseignements vous seront communiqués par l'entraîneur-chef et/ou le gérant de l'équipe suite à la formation de l'équipe.

<b>Division</b>	<b>Simple lettre</b>	<b>Double lettre</b>
MAHG	250,00\$	
Novice	275,00\$	
Atome	275,00\$	600,00\$
Peewee	275,00\$	600,00\$
Bantam	275,00\$	600,00\$
Midget	275,00\$	600,00\$

Afin de maximiser le temps des administrateurs pour organiser les équipes, les inscriptions devront être reçues avant le 31 août 2019; après cette date, nous serons dans l'impossibilité de garantir l'inscription. Seuls les déménagements seront considérés prioritaires (Le joueur doit avoir évolué lors de la saison 2018-2019).

**Ne pas oublier que pour obtenir le rabais plusieurs enfants, vous devez tous les inscrire en même temps.**

## DIVISION ÂGE 2019-2020

ANNÉE	CATÉGORIE	ÂGE
1 <sup>er</sup> janvier au 31 déc. 2015	MAHG 0	4 ans
1 <sup>er</sup> janvier au 31 déc. 2014	MAHG 1	5 ans
1 <sup>er</sup> janvier au 31 déc. 2013	MAHG 2	6 ans
1 <sup>er</sup> janvier au 31 déc. 2012	Novice	7 ans
1 <sup>er</sup> janvier au 31 déc. 2011	Novice	8 ans
1 <sup>er</sup> janvier au 31 déc. 2010	Atome	9 ans
1 <sup>er</sup> janvier au 31 déc. 2009	Atome	10 ans
1 <sup>er</sup> janvier au 31 déc. 2008	Peewee	11 ans
1 <sup>er</sup> janvier au 31 déc. 2007	Peewee	12 ans
1 <sup>er</sup> janvier au 31 déc. 2006	Bantam	13 ans
1 <sup>er</sup> janvier au 31 déc. 2005	Bantam	14 ans
1 <sup>er</sup> janvier au 31 déc. 2004	Midget	15 ans
1 <sup>er</sup> janvier au 31 déc. 2003	Midget	16 ans
1 <sup>er</sup> janvier au 31 déc. 2002	Midget	17 ans
1 <sup>er</sup> janvier au 31 déc. 2001	Juvenile	18 ans
1 <sup>er</sup> janvier au 31 déc. 2000	Juvenile	19 ans
1 <sup>er</sup> janvier au 31 déc. 1999	Juvenile	20 ans
1 <sup>er</sup> janvier au 31 déc. 1998	Juvenile	21 ans

Au Juvenile, un maximum de 4 joueurs de 21 ans est possible.